



## Communiqué de presse du Syndicat Autonome des Postiers du 20.9.14

### L'assemblée générale approuve le préavis de grève

Réunis en assemblée générale extraordinaire à Fribourg, les membres du Syndicat Autonome des Postiers (SAP) ont voté en bloc les mesures de lutte proposées par le comité. Ils ont avant tout décidé de lancer un **préavis de grève**, poussés à cette extrémité par le boycott, depuis 9 ans, de la Poste Suisse à toutes demandes de participer aux négociations de la future convention collective de travail, ainsi que par l'échec de la demande du SAP auprès de l'office fédérale de conciliation. La grève étant malheureusement le seul moyen de faire cesser ce boycott par la Poste Suisse et les syndicats en place, *Syndicom et Transfair*.

Les membres du SAP estiment que les deux syndicats *Syndicom et Transfair*, regroupant à eux deux moins du quart du total des employés du groupe La Poste Suisse SA, ne sont pas représentatifs de la totalité des employés de la Poste. Ayant pris connaissance des résultats intermédiaires de la future CCT, les membres du SAP n'ont aucune confiance dans ces deux syndicats pour défendre des aspects fondamentaux du droit du travail dans la nouvelle CCT. Pour exemple, selon les résultats intermédiaires, il est prévu de ne plus apporter de protection contre les licenciements abusifs de représentants du personnel. Le SAP invite tous les employés de la Poste Suisse ne se retrouvant plus dans ce syndicalisme de capitulation, de rejoindre le SAP, seul syndicat combatif et de base à la Poste, où les décisions stratégiques sont prises par les membres directement en assemblées générales.

L'assemblée générale a donné le plein pouvoir au comité pour décider des actions de grève ou de lock out, ainsi que du calendrier.

Parallèlement au préavis de grève, l'assemblée a donné son feu vert à une plainte à l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Le SAP y dénoncera 4 violations des conventions OIT que la Suisse a pourtant ratifiées. La plainte sera transmise ces tous prochains jours. Le comité doit également préparer une plainte à la Cour Européenne des droits de l'Homme (CEDH) pour violation de la liberté syndicale. A plusieurs reprises, la CEDH a déjà donné raison à des syndicats minoritaires boycottés dans leur pays.

Le comité du SAP étudie la possibilité de laisser une ultime chance à la Poste de s'asseoir à la table de négociation avec le SAP, ceci dans un esprit constructif, mais n'a peu d'espoir que les dirigeants de la Poste attache une réelle importance à la paix sociale.

Contact : Olivier Cottagnoud, Président du SAP, 079.202.78.38